

Fiche d'enquête



Si infractions au RSD : adresser un courrier de mise en demeure au responsable.

(Si critère souligné : au locataire, Sinon : au propriétaire ; si pointillés : adapter selon le cas)

- Nom de l'enquêteur :
- Titre d'occupation : locataire propriétaire autre , préciser :
- Date de l'enquête :
- Nom de l'occupant :
- Adresse :
- Date d'entrée dans les lieux : / /
- Etage : - Appnt n°
- Nombre d'occupants : Nb adultes : Nb enfants mineurs (âges) :
- Nom du propriétaire :
- Adresse :
- Propriétaire averti de la situation Oui Non

Description du logement (ex : 2 chambres + cuisine + salon + WC extérieur)

- Si logement d'avant 1948, peintures écaillées et enfants : Non Oui (CSP Art L1334-5)
- Superficie, hauteur sous plafond correctes : Oui Non (RSD Art 40-3 surface, 40-4 hauteur)
- (Pièces principales⁽¹⁾ : S > 9 m² pour au moins une pièce, h > 2,30 m)

Équipement du logement

- Logement alimenté en eau potable : Oui Non (RSD Art 40)
- Logement équipé d'une évacuation d'eaux usées : Oui Non (RSD Art 40)
- WC équipé d'un effet d'eau / chasse d'eau : Oui Non (RSD Art 46)
- WC en communication directe avec la cuisine : Non Oui (RSD Art 45)
- Nuisances causées par l'assainissement : Non Oui (RSD Art 42 et 44)
- Si tout à l'égout existant, raccordement fait : Oui Non (CSP Art L1331-1)
- Type de chauffage: électrique gaz autre , préciser :
- Chauffage suffisant : Oui Non (insalubrité)
- Utilisation d'appareils de chauffage d'appoint (ex: feu à pétrole) : Non Oui
- Si Utilisation d'appareils de chauffage / chauffe-eau à combustion :
 - Appareils, conduits d'évacuation en état de fonctionnement : Oui Non (RSD Art 31)
 - Une ventilation (amenée et sortie d'air frais) dans la pièce : Oui Non (RSD Art 53-4)
 - Entretien, ramonage du conduit de fumées effectués 1 fois par an : Oui Non (RSD Art 31)
- Présence de fenêtres dans pièces principales⁽¹⁾ : Oui Non bouchées (RSD Art 40-1, 23-1)
- Eclairage naturel suffisant : Oui Non Pièce : (insalubrité)
- Aérations hautes et basses dans Cuisine : Oui Non Obstruées (RSD Art 40-1, 23-1, 24)
- Ventilations Salle d'eau⁽²⁾ : Oui Non Obstruées (RSD Art 40-1, 23-1, 24)
- WC⁽²⁾ : Oui Non Obstruées (RSD Art 40-1, 23-1, 24)

État général du logement : (Etat apparent)

- Murs et sols (joints, fissures, ...), Toiture (tuiles déplacées,...), Menuiseries (ouvertures, état général) : Bon Mauvais (RSD Art 32 et 33)
- Gouttières et descentes eaux pluviales : Bon Mauvais Encombrées (RSD Art 29-1)
- Electricité (fils volants, danger, vétusté) : Correct Danger (RSD Art 51)
- Isolation thermique et phonique : Bon Mauvais (insalubrité)
- Protections chutes (gardes corps, mains courantes) : Bon Mauvais (insalubrité + CCH art R111-15)
- Présence d'humidité : Non Oui Humidité généralisée Non Oui (RSD Art 32 et 33)
- Localisation : fuites toiture fuites fenêtres remontées d'eau du sol autre :
- Pièces concernées :
- Propreté, entretien : Bon Mauvais (RSD Art 23 + CSP L1311-4)
- Accumulation de déchets : Non Oui (RSD Art 23-1)
- Présence de nuisibles : Non Oui (RSD Art 119 rongeurs, Art 121 insectes)
- Autres éléments méritant d'être mentionnés (ex : bruit, état parties communes, escaliers, animaux, ...)

⁽¹⁾ pièce principale : chambre, séjour, salon, salle à manger

⁽²⁾ pour les salles d'eau et les WC : arrivée d'air par le bas + ventilation haute ou ouvrant donnant sur l'extérieur + une ventilation haute